

Code éthique & déontologie





ELLISPHERE est la référence de l'information décisionnelle en France et à l'international via le réseau BIGnet. En accompagnant les entreprises dans leur politique de financement à court, moyen ou long terme (risque de crédit, investissement), via des solutions innovantes et adaptées, ELLISPHERE œuvre au développement de l'économie et se positionne en véritable facilitateur de croissance et transparence.

Depuis sa création, ELLISPHERE a toujours milité pour une pratique intègre de son métier, en se dotant de règles et procédures, en respectant ses valeurs et ses principes fondamentaux, dans un contexte législatif en constante évolution.

Ce nouveau Code éthique et déontologique, signé par chaque membre de notre Comité de direction, reprend l'ensemble des engagements qui nous guide dans l'exercice de nos activités et de nos relations d'affaires. Il complète et précise les principes et comportements attendus de l'ensemble de nos collaborateurs.

Nous avons également créé un Comité d'Éthique et une fonction de Référent éthique & déontologie, dans le cadre du dispositif d'alerte professionnelle.

Chaque membre d'ELLISPHERE est garant, à titre personnel et collectif, de l'application des principes énoncés dans le présent Code. C'est aussi la garantie pour nos partenaires, d'œuvrer avec nous pour « un monde économique fiable et une croissance durable », selon notre devise.

Préambule

ELLISPHERE est un acteur majeur du marché de l'information économique, financière et légale sur les entreprises françaises. L'entreprise a hérité de plus de 100 années d'expérience dans la collecte, la gestion, l'analyse et la diffusion d'informations qualifiées.

ELLISPHERE est aussi une entreprise engagée, membre fondatrice de différentes associations professionnelles (FIGEC, FEBIS) qui ont directement contribué à définir la déontologie de nos métiers. Signataire des principaux textes en matière d'éthique, ELLISPHERE s'engage notamment en matière d'égalité Femme-Homme, de droits de l'homme, de lutte anti-corruption, de respect de l'environnement, de développement durable et responsable.

Ainsi, ELLISPHERE :

- Adhère au Global Compact depuis 2012 et s'engage à soutenir et appliquer les 10 principes fondamentaux pleinement en phase avec ses pratiques opérationnelles
- Fait évaluer son niveau de performance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) par EcoVadis, en matière de politique sociale, environnementale, d'achats et d'éthique des affaires
- Publie chaque année son index de l'égalité Femme-Homme
- Respecte les principes de la Charte Relations Fournisseurs Responsables élaborée par le Conseil National des Achats et le Médiateur des entreprises. ELLISPHERE a créé sa propre Charte des achats responsables, clarifiant ainsi les attentes et engagements réciproques avec ses partenaires fournisseurs.
- Développe des actions en faveur de la diversité – signataire de la Charte de la diversité depuis 2009 – et travaille notamment sur l'égalité F/H, l'emploi des jeunes et des seniors, l'accès à la formation pour tous, l'insertion des personnes en situation de handicap
- Diminue l'impact de ses activités sur le plan environnemental à travers sa politique de déplacements, d'optimisation de ses équipements ou de tri sélectif de ses déchets de bureau
- Met en œuvre le télétravail au sein de l'entreprise pour assurer la conciliation entre vie professionnelle et personnelle
- Soutient l'initiative de la DMA (Data & Marketing Association France) en respectant les principes de sa Charte du développement responsable. En 2025, ELLISPHERE a obtenu pour la 7^{ème} année consécutive le label professionnel Privacy Protection – Pact. Par ce biais, elle acquiert une légitimité renforcée en matière de respect et sécurisation des données personnelles et affirme sa volonté d'être reconnue comme une organisation data confident.

De manière générale, ELLISPHERE contribue, grâce à ses métiers, au développement durable de l'économie réelle et à celui de ses clients ou partenaires, en s'appuyant sur deux valeurs essentielles : la transparence et la confiance.

1. Respect des règles et des valeurs

1.1 CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION

L'ensemble des collaborateurs d'ELLISPHERE s'engage à réaliser les missions confiées en conformité avec les lois et réglementations nationales et internationales, dans une approche éthique et respectueuse de leurs partenaires.

1.2 RESPECT DES PERSONNES

La politique Ressources Humaines d'ELLISPHERE attache une importance particulière à la dignité, au respect et à la confiance réciproques.

Au-delà de ses obligations légales et réglementaires, ELLISPHERE s'est fixée pour objectifs :

- de promouvoir la dignité au travail, l'égalité des chances et de lutter contre les discriminations
- de privilégier un dialogue social responsable auprès des collaborateurs et de leurs représentants
- de respecter la vie privée des collaborateurs
- de soutenir le développement pérenne de l'emploi
- de déployer une politique adaptée de formation professionnelle
- de prévenir et lutter contre le harcèlement (moral/sexuel) et les agissements sexistes
- de faciliter le maintien et l'insertion des travailleurs en situation de handicap.

1.3 INFORMATIONS ET COMMUNICATION

ELLISPHERE est particulièrement exigeante sur la qualité, la fiabilité et la responsabilité des informations qu'elle produit. Les collaborateurs sont sensibilisés à la confidentialité de l'information diffusée en interne ou en externe. Du fait de leurs activités, ils sont soumis à une discrétion absolue sur l'ensemble des données dont ils peuvent avoir connaissance dans l'exercice de leurs fonctions ou du simple fait de leur présence dans l'entreprise.

Des engagements de confidentialité sont régulièrement signés entre ELLISPHERE, ses clients et prestataires voire avec certains collaborateurs dans le cadre de projets très spécifiques.

2. Conduite des affaires

La négociation et la mise en œuvre des contrats liant ELLISPHERE à ses clients et partenaires, sont menées avec une approche éthique et responsable.

Aucune dérive n'est tolérée en ce qui concerne la corruption ou la fraude. Les collaborateurs d'ELLISPHERE sont incités à se conformer à ces principes.

2.1 CORRUPTION

ELLISPHERE proscrit toute promesse d'offrir, ou de donner à une entreprise ou à une personne physique un avantage financier ou autre, dans l'objectif d'obtenir une relation commerciale.

Ainsi, ELLISPHERE refuse tout comportement de corruption active ou passive, de complicité de trafic d'influence ou de favoritisme.

A cette fin, ELLISPHERE a pris l'initiative de se conformer à l'article 17 de la loi Sapin II, sans qu'elle y soit obligée réglementairement en adoptant, entre autres le présent Code et en étant vigilant sur ses relations avec les tiers.

2.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Ellisphere demande à chaque collaborateur de signaler à sa hiérarchie une situation de conflits d'intérêts dans laquelle il pense être impliqué, afin de ne pas porter préjudice aux intérêts de l'entreprise.
- Un conflit d'intérêts peut se définir comme une situation où une personne ou plusieurs personnes, une institution ou plusieurs institutions sont au centre d'une prise de décision où leur objectivité, leur neutralité peut être remise en cause.

Pour éviter tout conflit d'intérêts avec l'entreprise, pour préserver son indépendance de jugement, il est interdit à tout collaborateur de recevoir de clients et/ou fournisseurs ou plus généralement de tiers (courtiers...) toute libéralité (cadeaux, invitations personnelles...) sous quelque forme que ce soit. En effet, en aucun cas un collaborateur ne peut tirer avantage de sa fonction pour obtenir des cadeaux et libéralités à titre personnel.

3. Comité d'éthique et dispositif de signalement d'alerte professionnelle

3.1 COMITÉ D'ÉTHIQUE

ELLISPHERE a mis en place un Comité d'éthique chargé de statuer sur la recevabilité des alertes professionnelles émises par tout collaborateur jugeant véridique une information obtenue ou un constat fait directement concernant un acte susceptible de constituer une infraction. Le Comité d'éthique pilote également le plan d'actions correctives lorsque l'alerte est jugée recevable.

Ce Comité d'éthique est composé de la Direction Générale, de la Direction des Ressources Humaines, du Responsable Conformité et Risques opérationnels et d'un représentant du personnel.

3.2 RÉFÉRENT ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

La saisine du référent se fait par le lanceur d'alerte via un formulaire-type disponible sur l'Intranet d'ELLISPHERE, par mail (à referent_deontologie@ellisphere.com) ou par courrier (ELLISPHERE - Référent éthique et déontologie - Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 Paris La Défense Cedex).

Le Référent vérifie la conformité du signalement aux législations réglementaires nationales et européennes ainsi que la véracité des pièces fournies.

Il assure également une veille réglementaire externe, sur l'évolution des pratiques et des référentiels, anime les acteurs de l'entreprise, et contribue à l'évolution des comportements au sein d'ELLISPHERE. Il réfère au Comité d'éthique.

3.3 DISPOSITIF D'ALERTE PROFESSIONNELLE

ELLISPHERE déploie un dispositif d'alerte professionnelle, complémentaire des autres canaux de signalement existants dans l'entreprise (voie hiérarchique, ressources humaines, risques opérationnels, RGPD, harcèlement, etc...).

Les modalités complètes de mise en œuvre de ce dispositif sont décrites dans le document « Dispositif d'alerte professionnelle chez ELLISPHERE », disponible dans notre base documentaire disponible à l'ensemble des collaborateurs.



ELLISPHERE
Trust. Powered by data

www.ellisphere.com

Siège social : Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense Cedex

Adresse postale : Immeuble Alpierre – 74 rue Gorge de Loup – 69009 Lyon

S.A.S. au capital de 2 519 229 euros – 482755741 RCS Nanterre

DOEO/R.39.8/01.2026